Image not found or type unknown

Peut on reconduire un bail pour 1 ou 2 mois

Par **MLAURE**, le **01/03/2011** à **13:11**

Monsieur,Madame
Je suis locataire depuis 4 ans sans aucun soucis de quelque ordre que se soit Mes propriétaires et moi même nous entendons très bien.
J ai reçu comme il se devait mon congés il y a 6 mois Mes propriétaires récupèrent leur bien comme prévu(retour de Madrid).Je suis dans l'attente d'une réponse pour mon futur logement SI et seulement si j'ai besoin d 'un peut plus de temps soit 1 ou 2 mois Ils sont d'accord pour prolonger JUSTE POUR 2MOIS MAX
Nous nous demandons COMMENT FAIRE POUR PROLONGER LE BAIL SUR 1 OU 2 MOIS ???????
Notre notaire nous demande de le faire de façon cordiale?????

Recevez mes remerciements anticipes

Mme CHOMEL

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés